

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

**ÉQUIPE DE RECHERCHE EN DIDACTIQUE
DE L'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE_PLATEFORME
D'ÉCHANGES ET DE FORMATION (E.R.D.H.G_P.E.F)**



PRÉAMBULE

L'enseignement-apprentissage l'histoire-géographie à l'école est une réalité très ancienne. En Côte d'Ivoire, il date de la période coloniale. Cette discipline scolaire est depuis lors présente dans le curriculum de formation des apprenants du préscolaire, du primaire, du secondaire et du supérieur pour ceux qui en font une spécialité. C'est dire toute son importance dans la formation du citoyen.

La discipline scolaire histoire-géographie est une discipline autonome et auto-référencée Andrée Chervel (1998), François Audigier, (1995) et Pascal Clerc, (2001). Toutefois, la discipline scolaire histoire-géographie tire sa légitimité de l'Histoire universitaire ou de la Géographie universitaire et des pratiques sociales de référence. Elle se distingue par ses finalités, ses contenus, ses méthodes, son système d'évaluation etc. Le couple histoire-géographie, une spécificité bien française il faut le dire, illustre parfaitement ici le caractère particulier ou spécifique de la discipline scolaire. Il rend visible sa finalité intellectuelle, patrimoniale, mémorielle et civique, mais aussi, et surtout, sa fonction éducative..

En Côte d'Ivoire, la formation professionnelle initiale des enseignants d'histoire-géographie, professeur de CAFOP, professeur de collège et professeur de lycée, comme du reste ceux des autres disciplines scolaires est confiée à l'Ecole Normale Supérieure (E.N.S). en effet, le décret **93-694 du 19 Aout 1993** stipule, entre autres, en son article 3, que l'E.N.S est chargée de :

- *La formation et du perfectionnement pédagogiques des enseignants de l'enseignement secondaire général.*
- *La recherche en éducation.*
- *La production et la diffusion de matériel didactique.*

L'Équipe de Recherche en Didactique de l'Histoire-Géographie et la Plateforme d'Échanges et de Formation (E.D.H.G_PEF), dans la forme actuelle, sont nées à l'initiative de Dr. Kacou Vincent KISSIEDOU, Enseignant-Chercheur, didacticien en histoire-géographie, en étroite collaboration avec la 1^{ère} promotion (2020-2022) des Inspecteurs Pédagogiques de CAFOP et de la promotion (2020-2022) des professeurs de CAFOP, tous de la discipline histoire-géographie et soutenues en cela par l'ensemble des autres promotions. Elles s'inscrivent globalement et parfaitement dans les missions et dans l'esprit d'une formation professionnelle de qualité au métier de l'enseignement. Dans cette perspective, elles entendent par leurs activités :

- *susciter et promouvoir la recherche-action et la pratique réflexive sur l'enseignement-apprentissage de l'histoire-géographie en milieu scolaire*
- *participer au rayonnement de la discipline scolaire histoire-géographie au préscolaire, au primaire, au secondaire et au CAFOP.*

I. TERMES DE RÉFÉRENCE (TDR) de L'ÉQUIPE DE RECHERCHE EN DIDACTIQUE DE L'HISTOIRE-GEOGRAPHIE ET LA PLATEFORME D'ÉCHANGES ET DE FORMATION (E.R.D.H.G_P.E.F)

1. Contexte

La Côte d'Ivoire a connu plus d'une décennie de crise sociopolitique et militaire particulièrement difficile. Le développement économique et surtout la cohésion et l'unité nationales sont, aujourd'hui et certainement plus qu'hier, au cœur des préoccupations des citoyens ivoiriens. Il apparaît ainsi nécessaire et utile d'entrevoir des solutions idoines par une formation et une éducation citoyennes des élèves ou apprenants ivoiriens conformes à la devise national mais également conforme au contenu et à l'essence de l'hymne national.

Par ailleurs, on note que plusieurs réformes curriculaires au préscolaire, au primaire, au secondaire, au CAFOP et à l'ENS sont en cours depuis de nombreuses années et exigent un accompagnement des enseignants et des formateurs. Ainsi, le concept de compétence qui a été introduite dans le domaine des entreprises déborde, de nos jours, largement le cadre de celles-ci et apparaît à l'École tentant, tant bien que mal, de lui imprimer sa marque face aux défis de l'heure. En effet, la rentrée scolaire 2006/2007 a vu la généralisation de la Formation Par les Compétences (F.P.C) dans les curricula les classes 6^{ème} et 5^{ème}. A la rentrée 2007/2008, ce fut le tour des classes des Cours Elémentaires (CE) au primaire et des classes 4èmes du secondaire. En 2008/2009, ce fut le tour des Cours Moyens dans le primaire. Une double évaluation interne et externe de l'Inspection Générale de l'Education Nationale (I.G.E.N) aboutit en Octobre 2010 à un recadrage des curricula selon l'Approche Par les Compétences (A.P.C). Depuis lors, on assiste également à une série de succession de recadrages ou réorientations des contenus et des méthodes ; aujourd'hui en 2025, il est question du Programme National d'Appui au Premiers Apprentissages Scolaires (PNAPAS). De même, dans les CAFOP une importante réforme curriculaire est intervenue depuis 2020 avec une approche modulaire de la formation professionnelle et des savoirs à enseigner, davantage orientée vers des préoccupations pédagogiques et didactiques. À l'ENS également, depuis 2016 a été introduite les formations professionnelles bivalentes au niveau des collèges dans un contexte d'adaptation du système Licence-Master-Doctorat (LMD) aux réalités d'une Grande Ecole Publique.

2. Justifications

Tous ces changements qui traduisent une volonté d'amélioration du rendement interne et externe du système éducatif ivoirien bouleversent néanmoins les pratiques d'enseignement et les usages anciens avec de nombreux et importants défis à relever au quotidien qui ont besoin d'échanges et d'accompagnement.

De même, le rendement des apprenants en histoire-géographie est loin d'être reluisant aussi bien dans les évaluations formatives que dans les évaluations sommatives. Ce constat exige qu'on observe et qu'on interroge, un tant soit peu, les situations didactiques en classe. Le rapport au savoir en histoire-géographie connaît, de nos jours, une évolution liée aux bouleversements scientifiques et technologiques du monde avec le boom du numérique qui n'est sans incidence sur les représentations des apprenants. La rencontre avec l'histoire et/ou la géographie n'est plus uniquement l'apanage de l'école. Cela exige également qu'on réfléchisse constamment sur les modalités de l'enseignement et sur les pratiques évaluatives de cette discipline scolaire.

Enfin, enseigner l'histoire-géographie est un métier qui s'apprend Jacqueline Le Pellec et Violette Marcos-Alvarez (1991). En effet, affirmer que **l'enseignement de l'histoire-géographie est un métier** revient à postuler une spécificité professionnelle du contenu d'enseignement. Enseigner cette discipline scolaire est

certainement différente de l'enseignement de l'Education Physique et Sportive (E.P.S), de l'enseignement de la Musique...

Aussi, affirmer que **l'enseignement de l'histoire-géographie est métier qui s'apprend** c'est postuler le caractère transmissible et appropriable de savoirs théoriques, de savoir procéduraux et de savoirs pratiques constitutifs des savoirs professionnels Lenoir Y, Laforest M, Pellerin B, (1995). L'Équipe de Recherche en Didactique de l'Histoire-Géographie et la Plateforme d'Échanges et de Formation (E.R.D.H.G_P.E.F) comptent y jouer un rôle éminemment important.

3. Objectifs

L'Équipe de Recherche en Didactique de l'Histoire-Géographie et la Plateforme d'Échanges et de Formation (E.R.D.H.G_P.E.F) visent le développement de la professionalité de l'enseignement de la discipline histoire-géographie dans tous les établissements d'éducation formelle : préscolaire, primaire, secondaire, CAFOP et ENS.

- Analyser les curricula de l'enseignement-apprentissage de l'histoire-géographie.
- Analyser les pratiques d'enseignement de l'histoire-géographie.
- Créer un cadre d'Échanges et de Formation permanente entre les enseignants et les encadrants
- Coopérer avec les institutions nationales ou internationales spécialisées dans le domaine de l'enseignement-apprentissage de l'histoire-géographie.

4. Méthodologie

La réalisation de ces objectifs ci-dessus définis passe par les activités suivantes.

- Rencontre d'échanges et de productions scientifiques
- Rencontre de formation
- Recherche appliquée ou recherche-action

5. Résultats attendus

L'Équipe de Recherche en Didactique de l'Histoire-Géographie et la Plateforme d'Échanges et de Formation (E.R.D.H.G_P.E.F) participent à l'émergence de citoyens responsables et acteurs de développement. Par conséquent, une série de résultats découlant de ses activités sont attendus:

- Amélioration des pratiques d'enseignement en histoire-géographie.
- Participation à la production des curricula et des manuels scolaires en histoire-géographie
- Développement les compétences professionnelles des enseignants d'histoire-géographie.

II. RÈGLEMENT INTERIEUR DE L'ÉQUIPE DE RECHERCHE EN DIDACTIQUE EN L'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE_PLATEFORME D'ÉCHANGES ET DE FORMATION (E.R.D.H.G_PEF)

DÉFINITION

Article 1.

L'Équipe de Recherche en Didactique de l'Histoire-Géographie et la Plateforme d'Échanges et de Formation (E.R.D.H.G_P.E.F) est une association d'Enseignants, de Formateurs et d'Enseignants-Chercheurs engagés dans le développement de l'enseignement-apprentissage de l'histoire-géographie et dans la recherche-action relative à la didactique de l'histoire-géographie. Son siège social est situé à l'École Normale Supérieure à Abidjan.

BUTS

Article 2.

L'Équipe de Recherche en Didactique de l'Histoire-Géographie et la Plateforme d'Échanges et de Formation (E.R.D.H.G_P.E.F) est une association à caractères scientifiques et non lucratifs : sa réflexion porte sur à la construction des savoirs scolaires en Histoire-Géographie et des savoirs professionnels du métier d'enseignant d'Histoire-Géographie. Elles favorisent le débat scientifique sur les savoirs scolaires en Histoire-Géographie, sur les savoirs professionnels et sur les pratiques d'enseignement en Histoire-Géographie.

MOYENS

Article 3.

Pour atteindre ses buts, l'Équipe de Recherche en Didactique de l'Histoire-Géographie et la Plateforme d'Échanges et de Formation (E.R.D.H.G_P.E.F) coordonnent les activités professionnelles d'un réseau national d'Enseignants, de Formateurs et d'Enseignants-Chercheurs en histoire-géographie.

Article 4.

L'Équipe de Recherche en Didactique de l'Histoire-Géographie et la Plateforme d'Échanges et de Formation (E.R.D.H.G_P.E.F) disposent d'**un site Web** (<https://www.enseignement-hist-geo-1er-degre.com/>) et d'**un groupe WathsApps** pour le bon déroulement de ses activités :

RESSOURCES

Article 5.

Les ressources de l'Équipe de Recherche en Didactique de l'Histoire-Géographie et la Plateforme d'Échanges et de Formation (E.R.D.H.G_P.E.F) sont constituées par les cotisations de ses membres, des subventions, des dons et legs éventuels.

Article 6.

Les membres de l'Équipe de Recherche en Didactique de l'Histoire-Géographie et la Plateforme

d'Échanges et de Formation (E.R.D.H.G_P.E.F) payent une cotisation annuelle dont les montants, fixés en Assemblée Générale, sont les suivants :

- Professeurs de CAFOP et assimilés : 1000 FCFA
- Inspecteurs Pédagogiques de CAFOP et assimilés : 2000 FCFA
- Enseignant-Chercheurs et assimilés : 5000 FCFA

Tout membre qui ne pas acquitte pas de sa cotisation annuelle après le 31 décembre de l'année peut être considéré comme démissionnaire par le Comseil d'administration.

Des cotisations exceptionnelles peuvent être levées pour des activités ou des circonstances particulières.

MEMBRES

Article 7.

Peuvent être membres de l'Équipe de Recherche en Didactique de l'Histoire-Géographie et la Plateforme d'Échanges et de Formation (E.R.D.H.G_P.E.F) les Enseignant-Chercheurs, les Inspecteurs Généraux de l'Éducation Nationale (I.G.E.N), les Inspecteurs Pédagogiques de CAFOP (IPC) et les Inspecteurs de l'Enseignement Secondaire (I.E.S) et les Professeurs d'histoire-géographie des collèges, des lycées, des Centre d'Animation et de Formation Pédagogique (CAFOP) et toute autre personne intéressée par les questions de l'enseignement et la professionnalisation du métier d'enseignant d'histoire-géographie. Toute demande d'adhésion est proposée par le Conseil d'Administration et soumise à l'Assemblée Générale pour validation.

ORGANES

Article 8.

Le Comité Scientifique

Composition

Le Comité Scientifique est composé d'Enseignants-Chercheurs, des Inspecteurs Généraux de l'Éducation Nationale (I.G.E.N), des Inspecteurs Pédagogiques de CAFOP (IPC) et des Inspecteurs de l'Enseignement Secondaire (I.E.S) membres de l'Équipe de Recherche en Didactique de l'Histoire-Géographie et la Plateforme d'Échanges et de Formation (E.R.D.H.G_P.E.F). Il est présidé par un Enseignant-Chercheur en didactique de l'histoire-géographie, de l'histoire ou de la géographie.

Compétences

Le Comité Scientifique statut sur l'admission, la démission ou l'exclusion de ses membres, sur proposition du Conseil d'administration après l'avis de l'Assemblée Générale; il définit les activités scientifiques de l'Équipe de Recherche en Didactique de l'Histoire-Géographie et la Plateforme d'Échanges et de Formation (E.R.D.H.G_P.E.F) qui sont par la suite validées en Assemblée générale.

Article 9.

Le Conseil d'Administration

Désignation, missions

Le Conseil d'Administration est composé de 21 membres désignés par l'Assemblée Générale. Il est désigné pour un mandat de deux (2) ans renouvelable une seule fois. Il est chargé de la mise en œuvre des activités définies par le Comité Scientifique et validées par l'Assemblée générale.

Organisation

Les membres du Conseil d'Administration désignent en leur sein l'Administrateur, le Vice administrateur, le Secrétaire administratif, le Secrétaire administratif adjoint, le Trésorier administratif, le Trésorier administratif adjoint et les Membres administratifs.

Fonctionnement

Le Conseil d'Administration gère les affaires courantes, prépare l'ordre du jour et les travaux de l'Assemblée Générale qu'il convoque. Le Conseil d'Administration exécute les décisions du Conseil Scientifique et de l'Assemblée Générale.

Article 10.

L'Assemblée Générale

Composition

L'Assemblée Générale (AG) de l'Équipe de Recherche en Didactique de l'Histoire-Géographie et la Plateforme d'Échanges et de Formation (E.R.D.H.G_P.E.F) est composée des membres du Comité Scientifique, des membres du Conseil d'Administration et de tous les autres membres.

Compétences

L'Assemblée Générale, est l'organe suprême :

- désigne les Membres du Conseil d'Administration
- élit un Président de séance ainsi qu'un Secrétaire de séance chargé de rédiger le procès-verbal;
- se prononce sur l'admission, sur proposition du Comité Scientifique
- adopte les activités scientifiques définies par le Comité Scientifique
- adopte les cotisations sur proposition du Conseil d'Administration ;

Décisions

Les décisions de l'Équipe de Recherche en Didactique de l'Histoire-Géographie et la Plateforme d'Échanges et de Formation (E.R.D.H.G_P.E.F) sont adoptées en Assemblée Générale à la majorité absolue des membres présents et représentés, à jour de leurs cotisations. Tout membre à jour de sa cotisation peut se faire représenter et être porteur de deux pouvoirs au plus.

Article 11. Le Commissariat aux comptes administratif

Désignation

Les commissaires aux comptes administratifs sont au nombre de deux (2) et sont élus par l'Assemblée Générale. Ils sont élus pour un mandat de deux (2) ans non renouvelables.

Missions

Les commissaires aux comptes administratifs ont pour mission de :

- contrôler la régularité et la sincérité des comptes.
- s'assurer de la sincérité des informations données dans le rapport financier.

MODIFICATION DU RÈGLÉMENT INTÉRIEUR

Article 12.

Les présents statuts peuvent être modifiés en tout temps par l'Assemblée Générale à la majorité absolue des membres présents ou représentés, pour autant que la proposition de modification figure à l'ordre du jour.

DISSOLUTION

Article 13.

L'Équipe de Recherche en Didactique de l'Histoire-Géographie et la Plateforme d'Échanges et de Formation (E.R.D.H.G_P.E.F) peut décider de sa dissolution en tout temps, à la majorité des deux tiers des membres statutaires et représentés, à jour de leur cotisation, à une AG ou AGE convoquée dans ce but.

Les biens de l'E.D.H.G dans ce cas de figure sont légués à une institution de formation.

DISPOSITIONS TRANSITOIRES

Article 14.

À titre transitoire, et l'Administrateur de l'Équipe de Recherche en Didactique de l'Histoire-Géographie et la Plateforme d'Échanges et de Formation (E.R.D.H.G_P.E.F) est reconduit pour un mandat de deux (2) ans à charge pour lui de désigner les autres membres du Conseil d'Administration.

Fait à Yamoussoukro le jeudi 28 août 2025

L'Assemblée Générale Ordinaire

**de l'Équipe de Recherche en Didactique de l'Histoire-Géographie
&
la Plateforme d'Échanges et de Formation (E.R.D.H.G_P.E.F)**

(Liste de présence en annexe)